

Décision relative à la demande d'ajout d'un nouveau nom commercial d'une matière fertilisante

Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment le chapitre V du titre V du livre II des parties législative et réglementaire,

*Vu la demande d'ajout d'un nouveau nom commercial à la matière fertilisante **DELTA SOIL***

*de la société **IMPACT PRO**
enregistrée sous le n° 2021-3280*

La mise sur le marché de la matière fertilisante désignée ci-dessus **est autorisée** en France pour les noms précisés dans la présente décision.

La présente décision s'applique sans préjudice des autres dispositions applicables.

*Le nouveau nom commercial ajouté par la présente décision est le nom **AMINO SOIL**.*

Informations générales

Noms du produit	DELTA SOIL AMINO SOIL
Type de produit	Produit de revente
Catégorie du produit	Produit simple
Titulaire	IMPACT PRO 11 rue Réaumur 28000 CHARTRES FRANCE
Classe - Type	Matière fertilisante – Solution d'acides aminés d'origine végétale et d'éléments minéraux (azote, phosphore, potassium, bore, cuivre, fer, manganèse, molybdène et zinc)
Etat physique	Solution
Numéro d'intrant	070-2021.01
Numéro d'AMM	1210080

L'échéance de validité de la présente décision correspond à celle de l'autorisation du produit.

La présente décision peut être retirée ou modifiée si des éléments le justifient.

A Maisons-Alfort, le

01 SEP. 2021

Pour le directeur général et par délégation
La directrice des autorisations
de mise sur le marché


Marie-Christine de GUENIN